



Service de police de Châteauguay
55, boulevard Maple
Châteauguay (Québec) J6J 3P9
Tel : 450-698-1331, option 5

PLAINTE D'INSATISFACTION

À l'égard du service rendu aux personnes victimes

DATE DE RÉCEPTION DE LA PLAINTE

IDENTIFICATION – PERSONNE PLAIGNANTE

Mme <input type="checkbox"/>	Nom :	Date de naissance :
M <input type="checkbox"/>		(aaaa-mm-jj)
Autre <input type="checkbox"/>	Prénom :	Plaignant mineur : <input type="checkbox"/>
Adresse :	Appartement :	Téléphone principal :
Ville :	Code postal :	Téléphone autre :
Courriel :		Téléphone bureau :

PERSONNE (S) FAISANT L'OBJET DE LA PLAINTE – Brève description physique, si nom (s) inconnu (s)

Nom 1	Matricule
Nom 2	Matricule
Nom 3	Matricule
Nom 4	Matricule

ÉVÉNEMENT À L'ORIGINE DE LA PLAINTE

Date	Heure	
		Le délai pour déposer une plainte d'insatisfaction est de 6 mois . Ainsi, la personne lésée doit formuler sa plainte à l'intérieur d'un délai de 6 mois. <u>Si une plainte est déposée en dehors du délai prescrit, la plainte ne pourra être considérée.</u>

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT – Adresse complète (si possible), intersection ou référence populaire

--

NUMÉRO D'ÉVÉNEMENT ou RÉFÉRENCE – Si connu

--

OBJET DE LA PLAINTE

Résumez brièvement l'événement en cause et décrivez précisément les paroles, actes, omissions et reproches. Rapportez la situation telle qu'elle s'est déroulée et telle que vous l'avez vécu. Décrivez également en quoi vous vous êtes senti lésé lors de l'événement reproché et ce que vous auriez souhaité comme déroulement.

--

Complétez les autres sections au verso



PLAINTE D'INSATISFACTION

À l'égard du service rendu aux personnes victimes

Continuez ici la rédaction de votre plainte

Si des pages supplémentaires sont nécessaires pour compléter votre rédaction, indiquez en haut des pages supplémentaires votre nom et prénom avant de poursuivre votre rédaction.

Signé le _____ à _____
Date Ville Signature de la ou du plaignant (e)

Le gestionnaire de la division de l'employé(s) faisant l'objet de la plainte d'insatisfaction procédera à son analyse et en déterminera l'issue. Vous serez par la suite contacté par ce même gestionnaire afin d'être informé des suites que prendra votre plainte. Vous serez contacté par courriel ou par téléphone, et ce, à la discrétion du gestionnaire concerné.

Le délai habituel de traitement des plaintes est d'un maximum 20 jours ouvrables, à moins de circonstances particulières hors de notre contrôle.

Imprimez votre formulaire afin de le compléter à la main ou envoyez-le-nous directement par courriel, en cliquant sur un des deux boutons ci-contre



Section réservée à l'administration du SPC

IDENTIFICATION DU GESTIONNAIRE RESPONSABLE

Nom, Prénom :		Division :	
Nature de la plainte :		Commentaire :	
Issue de la plainte :			
Prise en charge supérieure requise : <input type="checkbox"/>			
Suivi au plaignant : Courriel <input type="checkbox"/> Appel <input type="checkbox"/> Date :			
Délai de traitement : _____ jours Statistiques : <input type="checkbox"/>		Signature du gestionnaire	Date